COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 08 au 14 Septembre 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 33ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien 3

- COI : la conférence ministérielle au nom de la sécurité maritime
- Le 33e Conseil des ministres de la COI se tiendra à Maurice
- Conseil des ministres : Mahé succède à Port-Louis à la COI
- 33ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien
- Conseil des ministres de la COI / La 33e session se tient à Maurice
- 33rd Council of Ministers Meeting of IOC to be held in Mauritius
- 33ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien
- Le Président de la Région Réunion Didier Robert représentera la France au prochain Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan indien.
- Maurice accueille le 33e Conseil des ministres de la COI les 12 et 13 septembre
- Coopération régionale - 33eme conseil des Ministres de l'Océan Indien / Maurice
- Coopération régionale OCEAN INDIEN : 33ème Conseil des Ministres la Commission de l'océan Indien à Maurice
- [Vidéo] Présidence de la COI : Maurice passe la main aux Seychelles
- Coopération économique : L'UCCIOI plaide pour un partenariat public-privé devant la Conseil des Ministres de la COI
- Maurice - La COI pense à se moderniser

1.2 11e Forum économique des îles de l'océan Indien 28

1.3 Changement Climatique..... 29

- Commission de l'océan Indien : Quid des perspectives climatiques ?

1.4 Pêche 31

- Accords de pêche : Bradons-nous notre zone économique exclusive ?

COI : la conférence ministérielle au nom de la sécurité maritime



Le président du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice, convoque les 12 et 13 septembre prochains à Balaclava la 33e session ordinaire du Conseil des ministres de la COI. À cette occasion, le chef de la diplomatie mauricienne fera également le bilan de sa présidence à la tête du Conseil de la COI, notamment en ce qu'il s'agit des actions entreprises dans le domaine de la sécurité maritime régionale. La sécurité maritime dans la partie occidentale de l'océan indien aura été le thème dominant de la présidence mauricienne. La sûreté de nos mers est une condition primordiale au développement durable de l'économie bleue dans la région.

Posted by Axelle Ramdeal

Le 33e Conseil des ministres de la COI se tiendra à Maurice



Vishnu Lutchmeenaraidoo et Jean-Marie Le Guen, l'ancien président du Conseil de la COI

Le président du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères convoque la 33e session ordinaire du Conseil des ministres de la COI les 12 et 13 septembre prochains à Balaclava.

Le Conseil des ministres de la COI, réunissant les ministres des Affaires étrangères des cinq Etats membres ou leur représentant, sera l'occasion de prendre la mesure des activités du Secrétariat général de l'organisation suite aux décisions du 32ème Conseil de février 2017 à La Réunion et du Conseil extraordinaire d'octobre 2018 à Maurice. À cette occasion, le président du Conseil de la COI passera le flambeau de la présidence du Conseil de la COI à Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles chargé des Affaires étrangères.

A cette occasion, le chef de la diplomatie mauricienne fera également le bilan de sa présidence à la tête du Conseil de la COI, notamment en ce qu'il s'agit des actions entreprises dans le domaine de la sécurité maritime régionale. Le Secrétaire général de l'organisation, M. Hamada Madi, rendra compte aux membres du Conseil des activités de l'organisation et remettra le rapport annuel 2017 de la COI.

Les membres observateurs, à savoir la République populaire de Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte, ainsi que les partenaires au développement seront invités à assister aux travaux du Conseil.

La sécurité maritime dans la partie occidentale de l'océan indien aura été le thème dominant de la présidence mauricienne. La sûreté de nos mers est une condition primordiale au développement durable de l'économie bleue dans la région.

Maurice avait organisé conjointement avec la COI, et avec l'apport de l'Union européenne, une conférence internationale sur la sécurité maritime en avril dernier. La conférence a connu un franc succès et a pu mobiliser les efforts de la communauté internationale dans l'optique de la mise en place une architecture de sécurité et de surveillance des océans dans la zone. La région fait face à de nombreux défis sécuritaires, dont la piraterie, le trafic illicite de drogue, le trafic humain, le trafic des armes, le terrorisme, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), le crime transfrontalier organisé, les délits financiers et les catastrophes environnementaux en mer.

Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, préside aussi le Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS). Il s'agit là d'une structure instituée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, chargée de trouver des solutions durables au problème de la piraterie dans la région. L'instabilité politique, sociale et économique en Somalie constitue un terreau fertile pour la piraterie et plus largement pour le crime organisé.

La 21ème session plénière du CGPCS, organisée par la COI et la République du Kenya, qui s'est tenue du 11 au 13 juillet 2018 à Nairobi, a permis de réaffirmer l'engagement de la région et de la communauté internationale à combattre durablement la piraterie et ses causes profondes.

Le 33e Conseil des ministres de la COI se tiendra à Maurice

COI et ses Projets

33ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien

07 Septembre 2018

https://www.inside.news/2018/09/07/le-33e-conseil-des-ministres-de-la-coi-se-tiendra-a-maurice/



OCÉAN INDIEN | Conseil des ministres

Mahé succède à Port-Louis à la COI

La 33e session ordinaire du conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) aura lieu à Balaclava les 12 et 13 septembre. Le conseil des ministres de la COI, présidé actuellement par le ministre des Affaires étrangères Vishnu Lutchmeenaraidoo, réunira à cette occasion les ministres des cinq États membres ou leurs représentants. Ce sera l'occasion pour le ministre des Affaires étrangères de passer en revue les activités du secrétariat général de l'organisation durant l'année écoulée et à la suite de la réunion ministérielle et du Conseil extraordinaire d'octobre 2018 à Maurice. Par la même occasion, le président du conseil de la COI passera le flambeau de la présidence à Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles et chargé des Affaires étrangères. Les membres observateurs – à savoir la Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte, ainsi que les partenaires au développement – seront invités à assister aux travaux du Conseil.

La sécurité maritime dans la partie occidentale de l'océan Indien aura été le thème dominant de la présidence mauricienne. Maurice avait ainsi organisé conjointement avec la COI, et avec l'apport de l'Union européenne, une conférence internationale sur la sécurité maritime en avril dernier. La conférence avait connu un franc succès et pu mobiliser les efforts de la communauté internationale dans l'optique de la mise en place une architecture de sécurité et de surveillance des océans dans la zone. La région fait en effet face à de nombreux défis sécuritaires, dont la piraterie, le trafic illicite de drogue, le trafic humain, le trafic d'armes, le terrorisme, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), le crime transfrontalier organisé, les délits financiers et les catastrophes environnementales en mer.

Vishnu Lutchmeenaraidoo préside actuellement le Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS). Il s'agit là d'une structure instituée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, chargée de trouver des solutions durables au problème de la piraterie dans la région. L'instabilité politique, sociale et économique en Somalie constitue un terreau fertile pour la piraterie et, plus largement, pour le crime organisé. La 21e session plénière du CGPCS, organisée par la COI et le Kenya, qui s'est tenue du 11 au 13 juillet 2018 à Nairobi, a permis de réaffirmer l'engagement de la région et de la communauté internationale à combattre durablement la piraterie et ses causes profondes.

La 33e session ordinaire du conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) aura lieu à Balaclava les 12 et 13 septembre. Le conseil des ministres de la COI, présidé actuellement par le ministre des Affaires étrangères Vishnu Lutchmeenaraidoo, réunira à cette occasion les ministres des cinq États membres ou leurs représentants. Ce sera l'occasion pour le ministre des Affaires étrangères de passer en revue les activités du secrétariat général de l'organisation durant l'année écoulée et à la suite de la réunion ministérielle et du Conseil extraordinaire d'octobre 2018 à Maurice. Par la même occasion, le président du conseil de la COI passera le flambeau de la présidence à Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles et chargé des Affaires étrangères. Les membres observateurs – à savoir la Chine, l'Union

européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte, ainsi que les partenaires au développement – seront invités à assister aux travaux du Conseil.

La sécurité maritime dans la partie occidentale de l'océan Indien aura été le thème dominant de la présidence mauricienne. Maurice avait ainsi organisé conjointement avec la COI, et avec l'apport de l'Union européenne, une conférence internationale sur la sécurité maritime en avril dernier. La conférence avait connu un franc succès et pu mobiliser les efforts de la communauté internationale dans l'optique de la mise en place une architecture de sécurité et de surveillance des océans dans la zone. La région fait en effet face à de nombreux défis sécuritaires, dont la piraterie, le trafic illicite de drogue, le trafic humain, le trafic d'armes, le terrorisme, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), le crime transfrontalier organisé, les délits financiers et les catastrophes environnementales en mer.

Vishnu Lutchmeenaraidoo préside actuellement le Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS). Il s'agit là d'une structure instituée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, chargée de trouver des solutions durables au problème de la piraterie dans la région. L'instabilité politique, sociale et économique en Somalie constitue un terreau fertile pour la piraterie et, plus largement, pour le crime organisé. La 21e session plénière du CGPCS, organisée par la COI et le Kenya, qui s'est tenue du 11 au 13 juillet 2018 à Nairobi, a permis de réaffirmer l'engagement de la région et de la communauté internationale à combattre durablement la piraterie et ses causes profondes.

33ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien



Le prochain Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien aura lieu le 12 et 13 Septembre 2018 à Maurice.

Le 33ème Conseil des ministres de la COI sera également l'occasion pour le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international et président du Conseil de faire le bilan de sa présidence résolument axée sur les questions de sécurité maritime.

Le chef de la diplomatie mauricienne passera le flambeau de la présidence à Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles chargé des Affaires étrangères.

Le Conseil des ministres de la COI est un temps fort du calendrier diplomatique de l'Indianocéanie.
Les délégations des Etats membres seront dirigées par :

- Soeuf Mohamed El-Amine, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores ;
- Didier Robert, président du Conseil régional de La Réunion, chef de la délégation française ;
- Eloi Alphonse Maxime Dovo, ministre des Affaires étrangères de Madagascar ;
- Vincent Meriton, vice-président des Seychelles ; et,
- Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères de Maurice et président du Conseil.

La République populaire de Chine, l'Union européenne, l'Ordre de Malte et la Francophonie, membres observateurs ont été invités à assister aux

travaux et à prononcer une allocution. Le Conseil départemental de La Réunion, l'Agence française de développement, l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien ou encore l'ONG de jeunes SYAH interviendront également.

```
Le Conseil des ministres de la COI est l'instance décisionnelle suprême de l'organisation. Il défini
t les axes de travail de l'organisation et prend des décisions d'ordre politique et stratégique. Il
se réunit une fois par an en session ordinaire.
```

La Gazette des Comores

http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/conseil-des-ministres-de-la-coi-/-la-33e-session-se-tient-%C3%A0-maurice-.html

Conseil des ministres de la COI / La 33e session se tient à Maurice

Le 33e Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien va avoir lieu le 12 septembre à Maurice. L'occasion pour le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international et président du Conseil de faire le bilan de sa présidence résolument axée sur les questions de sécurité maritime.

Le 33e conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien va s'ouvrir ce mercredi à Maurice. Le chef de la diplomatie mauricienne passera le flambeau de la présidence à Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles chargé des Affaires étrangères. Cette 33e session sera l'occasion de s'informer des orientations de la coopération régionale animée par la COI, rencontrer les responsables politiques des Etats et les représentants des observateurs et partenaires, prendre connaissance du bilan de la présidence mauricienne du Conseil, des activités engagées par le Secrétariat général et des résultats obtenus ainsi que des priorités de la nouvelle présidence seychelloise du Conseil.

Les délégations des Etats membres seront dirigées par Soeuf Mohamed El-Amine, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores, Didier Robert, président du Conseil régional de La Réunion, chef de la délégation française, Eloi Alphonse Maxime Dovo, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Vincent Meriton, vice-président des Seychelles et Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères de Maurice et président du Conseil.

La République populaire de Chine, l'Union européenne, l'Ordre de Malte et la Francophonie, membres observateurs sont invités pour assister aux travaux. Le Conseil départemental de La Réunion, l'Agence française de développement, l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien ou encore l'ONG de jeunes SYAH interviendront également. Pour rappel, le Conseil des ministres de la COI est l'instance décisionnelle suprême de l'organisation. Il définit les axes de travail de l'organisation et

prend des décisions d'ordre politique et stratégique. Il se réunit une fois par an en session ordinaire.

Mohamed Youssouf

33rd Council of Ministers Meeting of IOC to be held in Mauritius

Mauritius will host the 33rd Council of Ministers Meeting of the Indian Ocean Commission (IOC) from 12 to 13 September 2018. The meeting, to be held at Le Maritim Hotel in Balaclava, will be opened by the Minister of Foreign Affairs, Regional Integration and International Trade and Chair of the IOC, Mr Seetanah Lutchmeenaraidoo.

The objective of the meeting is, inter alia, to discuss and review progress on the status of implementation of various projects, programmes and activities under the four thematic areas of intervention of the IOC. The four areas of intervention are political and diplomatic cooperation, economic and trade cooperation, environmental sustainability and regional cultural cooperation.

About the IOC

The IOC is an intergovernmental organisation established in 1982 in Port Louis and institutionalised in 1984 by the Victoria Agreement (Seychelles). It brings together five countries of the Indian Ocean region: Union of Comoros, France/Réunion, Madagascar, Mauritius, and Seychelles.

IOC's main aim is to strengthen the ties of friendship between the countries and to be a platform of solidarity for the entire population of the African Indian Ocean region. Its mission also includes development, through projects related to sustainability for the region, aimed at protecting the region, improving the living conditions of the populations and preserving the various natural resources that the countries depend on.

33ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien

Le Président de la Région Réunion Didier Robert représentera la France au prochain Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan indien. Didier ROBERT conduira, en effet, à la demande du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères la délégation française au Conseil des ministres de la COI qui se tiendra les 12 et 13 septembre prochains à l'île Maurice.

Au programme de ces deux journées d'échanges, le changement de présidence de la Commission, assurée actuellement par l'île Maurice. La poursuite des échanges sur l'évolution institutionnelle de la COI est également à l'ordre du jour.

Le Président de la Région Réunion représentant le Gouvernement se félicite de la volonté de la France de voir se poursuivre la modernisation de la COI. En particulier avec l'engagement de l'Agence Française de Développement (AFD) dans les domaines sanitaires et environnementaux. Pour rappel, la France est un membre actif et impliqué dans le fonctionnement de la COI.

Comme les autres États membres, la France est représentée auprès de l'organisation par un Officier Permanent de Liaison également conseiller diplomatique du préfet à La Réunion. L'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien suit également ses travaux.

La France a exercé la présidence de la COI de février 2016 à mars 2017. Ses trois priorités affichées étaient : la sécurité, la connectivité et la protection de l'environnement, en sus du développement de l'ensemble de ses activités.

Maurice préside actuellement l'organisation et a axé sa présidence sur les enjeux de sécurité maritime, organisant une conférence dédiée le 28 avril dernier.

Le Président de la Région Réunion Didier Robert représentera la France au prochain Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan indien.

Le Président de la Région Réunion Didier Robert représentera la France au prochain Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan indien. Didier ROBERT conduira, en effet, à la demande du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères la délégation française au Conseil des ministres de la COI qui se tiendra les 12 et 13 septembre prochains à l'île Maurice.

Au programme de ces deux journées d'échanges, le changement de présidence de la Commission, assurée actuellement par l'île Maurice. La poursuite des échanges sur l'évolution institutionnelle de la COI est également à l'ordre du jour. Le Président de la Région Réunion représentant le Gouvernement se félicite de la volonté de la France de voir se poursuivre la modernisation de la COI. En particulier avec l'engagement de l'Agence Française de Développement (AFD) dans les domaines sanitaires et environnementaux.

Pour rappel, la France est un membre actif et impliqué dans le fonctionnement de la COI.

Comme les autres États membres, la France est représentée auprès de l'organisation par un Officier Permanent de Liaison également conseiller diplomatique du préfet à La Réunion. L'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien suit également ses travaux.

La France a exercé la présidence de la COI de février 2016 à mars 2017. Ses trois priorités affichées étaient : la sécurité, la connectivité et la protection de l'environnement, en sus du développement de l'ensemble de ses activités. Maurice préside actuellement l'organisation et a axé sa présidence sur les enjeux de sécurité maritime, organisant une conférence dédiée le 28 avril dernier.



Plus d'info sur le 33 ième Conseil des Ministres de la COI

33ème Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien
Quand ? et où ?
Cérémonie d'ouverture : mercredi 12 septembre 2018 de 9h30 à 11h30 - Hôtel Maritim, Balaclava (Maurice)
Cérémonie de clôture et conférence de presse : jeudi 13 septembre 2018 de [horaires] - Hôtel Maritim Balaclava (Maurice)

Qu'est-ce que le Conseil des ministres de la COI
- Le Conseil des ministres de la COI est l'instance politique de décision de l'organisation. Il définit les axes de travail de l'organisation et prend des décisions d'ordre politique et stratégique. Il se réunit une fois par an en session ordinaire.
- Le 33ème Conseil des ministres de la COI sera également l'occasion pour Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre mauricien des Affaires étrangères, et président du Conseil de faire le bilan de sa présidence résolument axée sur les questions de sécurité maritime.

Le chef de la diplomatie mauricienne passera le flambeau de la présidence à Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles chargé des Affaires étrangères.

Le Conseil des ministres de la COI est un temps fort du calendrier diplomatique de l'Indianocéanie. Les délégations des Etats membres seront dirigées par :
- Soeuf Mohamed El-Amine, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores ;
- Didier Robert, président de la Région Réunion, chef de la délégation de la France ;
- Eloi Alphonse Maxime Dovo, ministre des Affaires étrangères de Madagascar ;
- Vincent Meriton, vice-président des Seychelles ; et,
- Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères de Maurice et président du Conseil.

- La République populaire de Chine, l'Union européenne, l'Ordre de Malte et l'Organisation Internationale de la Francophonie, membres observateurs ont été invités à assister aux travaux et à prononcer une allocution. Le Conseil départemental de La Réunion, l'Agence française de développement, l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien ou encore l'ONG de jeunes SYAH interviendront également.

Quel est l'intérêt de cette manifestation ?

- S'informer des orientations de la coopération régionale animée par la COI
- Rencontrer les responsables politiques des Etats et les représentants des observateurs et partenaires.
- Prendre connaissance du bilan de la présidence mauricienne du Conseil, des activités engagées par le Secrétariat général et des résultats obtenus ainsi que des priorités de la nouvelle présidence seychelloise du Conseil.

Krysla CHANE-SING-GUAN

Maurice accueille le 33e Conseil des ministres de la COI les 12 et 13 septembre



Maurice accueille le 33e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) les 12 et 13 septembre. Ce Conseil des ministres, réunissant les ministres des Affaires étrangères des cinq Etats membres ou leur représentant, sera l'occasion de prendre la mesure des activités du Secrétariat général de l'organisation suite aux décisions du 32ème Conseil de février 2017 à La Réunion et du Conseil extraordinaire d'octobre 2017 à Maurice. A cette occasion, M. Vishnu Lutchmeenaraidoo, le président du Conseil de la COI, passera le flambeau de la présidence du Conseil de la COI à M. Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles chargé des Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie mauricienne fera également le bilan de sa présidence à la tête du Conseil de la COI, notamment en ce qu'il s'agit des actions entreprises dans le domaine de la sécurité maritime régionale. Le Secrétaire général de l'organisation, M. Hamada Madi, rendra compte aux membres du Conseil des activités de l'organisation et remettra le rapport annuel 2017 de la COI.

Les membres observateurs, à savoir la République populaire de Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte, ainsi que les partenaires au développement sont invités à assister aux travaux du Conseil.

La sécurité maritime dans la partie occidentale de l'océan indien aura été le thème dominant de la présidence mauricienne. La sûreté de nos mers est une condition primordiale au développement durable de l'économie bleue dans la région.

Maurice avait organisé conjointement avec la COI, et avec l'apport de l'Union européenne, une conférence internationale sur la sécurité maritime en avril dernier. La conférence a connu un franc succès et a pu mobiliser les efforts de la communauté internationale dans l'optique de la mise en place une architecture de sécurité et de surveillance des océans dans la zone. La région fait face à de nombreux défis sécuritaires, dont la piraterie, le trafic illicite de drogue, le trafic humain, le trafic des armes, le terrorisme, la pêche illicite, non déclarée et non règlementée (INN), le crime transfrontalier organisé, les délits financiers et les catastrophes environnementaux en mer.

Coopération régionale - 33eme conseil des Ministres de l'Océan Indien / Maurice



Pour Didier Robert, Chef de la délégation France : il nous faut ensemble engager la modernisation de la COI.

« La France est très attachée à la COI, acteur incontournable de la région qui contribue, dans le respect des intérêts de chacun, à la construction solidaire et au développement durable de l'Indianocéanie. Cet espace qui nous unit, fort de son histoire, de sa culture, de ses échanges humains et commerciaux, il nous revient collectivement de le rendre encore plus fort, plus dynamique, et c'est cet objectif commun qui nous réunit aujourd'hui » a introduit le Président Didier Robert en tant que représentant de la République Française à l'occasion de l'ouvert du 33eme Conseil des Ministres qui s'est tenu ce jour à l'île Maurice.

Au nom de la France / Réunion Didier Robert a salué le rôle joué par la COI dans différents projets majeurs - la signature de l'accord de construction et de gestion du nouveau câble à très haut débit METISS, réunissant 6 opérateurs privés de nos îles, qui permettra de renforcer la connectivité numérique régionale.

Dans le domaine culturel deux projets emblématiques soutenus par la COI et financés par les collectivités avec le soutien du programme Interreg océan Indien : l'iconothèque et la phonothèque historiques de l'océan Indien.

Autre démarche saluée par le chef de la délégation France : l'adoption prévue du nouveau Plan de développement stratégique, qui réaffirme les ambitions et fixe les priorités d'action de la COI pour les 4 prochaines années.

La réalisation de ces objectifs ambitieux nécessite l'engagement renouvelé des États membres et des partenaires de la COI. Didier Robert a rappelé l'engagement et le soutien décisif apporté par l'UE aux activités de l'organisation et à son fonctionnement.

Les perspectives ouvertes par la collaboration avec le Fonds vert pour le Climat représentent objet de satisfaction. La France encourage une mise en œuvre effective au plus vite, afin de permettre de mobiliser des moyens additionnels au bénéfice du Secrétariat Général. Cela ne doit néanmoins pas nous détourner de la nécessité de mener les réformes structurelles nécessaires pour améliorer la gestion actuelle et future de notre Organisation.

La volonté de la France/ Réunion est que la COI poursuive le chemin engagé vers sa modernisation, afin de contribuer au rapprochement des cinq pays membres et de répondre aux aspirations de leurs populations et aux défis croissants d'un monde en pleine mutation.

En conclusion cette séance d'ouverture au nom de la France a assuré la nouvelle présidence et le Secrétariat général du soutien de la France/Réunion dans l'intérêt des peuples de l'océan indien.

YouTube

https://www.youtube.com/watch?v=G6u4Chosatc

Coopération régionale OCEAN INDIEN : 33ème Conseil des Ministres la Commission de l'océan Indien à Maurice

Pour Didier Robert, Chef de la délégation France : il nous faut ensemble engager la modernisation de la COI. « La France est très attachée à la COI, acteur incontournable de la région qui contribue, dans le respect des intérêts de chacun, à la construction solidaire et au développement durable de l'Indianocéanie. Cet espace qui nous unit, fort de son histoire, de sa culture, de ses échanges humains et commerciaux, il nous revient collectivement de le rendre encore plus fort, plus dynamique, et c'est cet objectif commun qui nous réunit aujourd'hui » a introduit le Président Didier Robert en tant que représentant de la République Française à l'occasion de l'ouverture du 33ème Conseil des Ministres qui s'est tenu ce jour à l'île Maurice.

Au nom de la France / Réunion, Didier Robert a salué le rôle joué par la COI dans différents projets Majeurs - la signature de l'accord de construction et de gestion du nouveau câble à très haut débit METISS, réunissant 6 opérateurs privés de nos îles, qui permettra de renforcer la connectivité numérique régionale.

Dans le domaine culturel deux projets emblématiques soutenus par la COI et financés par les collectivités avec le soutien du programme INTERREG océan Indien : l'iconothèque et la phonothèque historiques de l'océan Indien. Autre démarche saluée par le chef de la délégation France : l'adoption prévue du nouveau Plan de développement stratégique, qui réaffirme les ambitions et fixe les priorités d'action de la COI pour les 4 prochaines années. La réalisation de ces objectifs ambitieux nécessite l'engagement renouvelé des États membres et des partenaires de la COI. Didier Robert a rappelé l'engagement et le soutien décisif apporté par l'UE aux activités de l'organisation et à son fonctionnement.

Les perspectives ouvertes par la collaboration avec le Fonds vert pour le Climat représentent un objet de satisfaction. La France encourage une mise en œuvre effective au plus vite, afin de permettre de mobiliser des moyens

additionnels au bénéfice du Secrétariat Général. Cela ne doit néanmoins pas nous détourner de la nécessité de mener les réformes structurelles nécessaires pour améliorer la gestion actuelle et future de notre Organisation.

La France/ Réunion affiche la volonté que la COI poursuive le chemin engagé vers sa modernisation, afin de contribuer au rapprochement des cinq pays membres, et de répondre aux aspirations de leurs populations et aux défis croissants d'un monde en pleine mutation.

En conclusion, cette séance d'ouverture au nom de la France a assuré la nouvelle présidence et le Secrétariat général du soutien de la France/Réunion, dans l'intérêt des peuples de l'océan Indien.

Krysla CHANE-SING-GUAN

http://ionnews.mu/video-presidence-de-la-coi-maurice-passe-la-main-aux-seychelles-120918/

[Vidéo] Présidence de la COI : Maurice passe la main aux Seychelles



Après un an passé à la présidence de la Commission de l'océan Indien, Maurice passe le relais aux Seychelles. Vincent Meriton, vice-président de l'archipel, estime que l'organisation doit désormais envisager l'ouverture à d'autres Etats insulaires de la région. Autre défi : celui de trouver d'autres partenaires et bailleurs de fonds.

L'Union européenne est le soutien financier le plus important de la COI, comme l'a souligné Vishnu Lutchmeenaraidoo, le président sortant. Il était, tout comme Meriton ce matin, à l'ouverture de la 33e session du Conseil des ministres de l'institution indiaocéanique.

Le ministre des Affaires étrangères est revenu sur son bilan. Notamment la « série de réformes qui a pu parfois faire grincer des dents ». Il est important que la COI « soit plus transparente, plus responsable, plus redevable en termes comptables », a déclaré Lutchmeenaraidoo.

https://www.youtube.com/watch?v=IRrlDKsErSg

outremers 360°

12 Septembre 2018

http://outremers360.com/culture/cooperation-economique-luccioi-plaide-pour-un-partenariat-public-prive-devant-la-conseil-des-ministres-de-la-coi/

Coopération économique : L'UCCIOI plaide pour un partenariat public-privé devant la Conseil des Ministres de la COI



© UCCIOI

Le Président de l'Union des Chambres de commercer et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI) Pascal Plante a réaffirmé l'importance du dialogue entre les acteurs privés et publics », devant le Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI).

« Réaffirmer l'importance du dialogue entre les acteurs privés et publics », tel était le message porté par Pascal Plante, Président de l'Union des Chambres de commercer et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI) lors de la 33 ème session du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI). L'UCCIOI souhaite construire un cadre plus élargi de concertation publique- privée de haut niveau, qui pourrait devenir, à terme, le « Davos » de l'océan Indien.

Dans son discours, le Président de l'UCCIOI a souligné que la connectivité qu'elle soit numérique, aérienne ou maritime reste un challenge majeur pour les économies insulaires dans l'océan Indien. Ces défis ne pourraient trouver de solution qu'à travers un dialogue public-privé continu au niveau régional. Depuis sa création, l'UCCIOI, ombrelle du secteur privé régional, s'appuie sur le réseau, lesressources et les expertises de la COI pour améliorer l'environnement des affaires dans l'océan Indien. Pour maintenir cette dynamique, l'organisation de coopération économique a invité à l'occasion du 11 ème Forum économique qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2018 à Madagascar, des ministres, responsables politiques et bailleurs de fonds à participer à un panel de haut niveau sur les enjeux de la logistique pour le développement des entreprises.

Commission de l'océan Indien - Indian Ocean Commission
15 hours ago

Le 33e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien se tient actuellement à l'hôtel Maritim, Balaclava. Ce rendez-vous annuel majeur du calendrier diplomatique de la région réunit les ministres des Affaires étrangères des cinq Etats membres et les partenaires. Cette réunion rend compte des activités et propose des nouvelles actions. Les membres du Conseil des ministres prendront donc des décisions tant sur l'orientation stratégique de l'organisation, son fonctionnement, ses activités en cours et à venir.

> The 33th Council of ministers of the Indian Ocean Commission is currently being held at the maritim hotel, balaclava. This major annual meeting of the diplomatic calendar of the region brings together the foreign ministers of the five member states and partners. This meeting reports on activities and proposes new actions. The members of the council of ministers will therefore take decisions on the strategic direction of the organization, its functioning, its ongoing and future activities.
> Translated



BipBip

https://izlandbipbip.com/news/outre-mer/cooperation-economique-luccioi-plaide-pour-un-partenariat-public-prive-devant-le-conseil-des-ministres-de-la-coi/

Maurice - La COI pense à se moderniser



Le représentant de la France, Didier Robert veut améliorer la gestion actuelle et future de La COI.

En ouvrant le 33e Conseil des ministres de l'océan Indien, à Maurice, le représentant de la France engage les membres à s'engager dans les réformes structurelles de l'organisation.

« La France est très attachée à la COI, acteur incontournable de la région qui contribue, dans le respect des intérêts de chacun, à la construction solidaire et au développement durable de l'Indianocéanie. Cet espace qui nous unit, fort de son histoire, de sa culture, de ses échanges humains et commerciaux, il nous revient collectivement de le rendre encore plus fort, plus dynamique, et c'est cet objectif commun qui nous réunit aujourd'hui » a introduit le Président Didier Robert en tant que représentant de la République Française à l'occasion de l'ouverture du 33e Conseil des Ministres qui s'est tenu hier à l'île Maurice.

Au nom de la France/ Réunion, il a salué le rôle joué par la COI dans différents projets majeurs. Il a cité à l'occasion la signature de l'accord de construction et de gestion du nouveau câble à très haut débit METISS, réunissant six opérateurs privés des îles, qui permettra de renforcer la connectivité numérique régionale. Et dans le domaine culturel, deux projets emblématiques soutenus par la COI et financés par les collectivités avec le

soutien du programme INTERREG océan Indien : l'iconothèque et la phonothèque historiques de l'océan Indien.

Plan stratégique

Autre démarche saluée par le chef de la délégation France : l'adoption prévue du nouveau Plan de développement stratégique, qui réaffirme les ambitions et fixe les priorités d'action de la COI pour les quatre prochaines années. La réalisation de ces objectifs ambitieux nécessite l'engagement renouvelé des États membres et des partenaires de la COI. Didier Robert a rappelé l'engagement et le soutien décisif apporté par l'Union Européenne aux activités de l'organisation et à son fonctionnement.

Les perspectives ouvertes par la collaboration avec le Fonds vert pour le climat représentent un objet de satisfaction. La France encourage une mise en œuvre effective au plus vite, afin de permettre de mobiliser des moyens additionnels au bénéfice du Secrétariat général. « Cela ne doit néanmoins pas nous détourner de la nécessité de mener les réformes structurelles nécessaires pour améliorer la gestion actuelle et future de notre Organisation. »

La France/Réunion affiche la volonté que la COI poursuive le chemin engagé vers sa modernisation, afin de contribuer au rapprochement des cinq pays membres, et de répondre aux aspirations de leurs populations et aux défis croissants d'un monde en pleine mutation.

En conclusion, cette séance d'ouverture au nom de la France a assuré la nouvelle présidence et le Secrétariat général du soutien de la France/Réunion, dans l'intérêt des peuples de l'océan Indien.

© JIR

Eco brèves : 11e Forum économique des îles de l'océan Indien

Le 11e Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI), organisé par l'Union des Chambres des îles de l'océan Indien (UCCIOI), se tiendra au Village Voara Antananarivo, du 26 au 28 septembre. Le forum est un événement annuel porté depuis 2005 par l'Union des Chambres des îles de l'océan Indien (UCCIOI), avec le soutien de la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne. Cet évènement économique majeur pour les acteurs publics et privés de l'océan Indien a pour objectif de contribuer à la mission de facilitation des affaires qui incombent à l'UCCIOI.

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-madagascar.com La vérité imprimée

07 Septembre 2018

http://www.lagazette-dgi.com/?p=18464

Commission de l'océan Indien : Quid des perspectives climatiques ?

Du 17 au 21 Septembre 2018, la Commission de l'océan Indien, en partenariat avec Météo France et le soutien de l'Agence Française de Développement et son programme Adapt'Action, lance la 7ème édition du Forum sur les perspectives climatiques dans l'Indianocéanie (SWIOCOF-7). Les pays prenant part à cette nouvelle édition sont les Comores, La Réunion (France), Madagascar, Maurice, les Seychelles, la Tanzanie, le Mozambique et l'Afrique du Sud.

Cette rencontre a pour objectif de permettre à tous les acteurs présents de mieux appréhender les prévisions climatiques sur la saison à venir dans la région Sud-Ouest de l'océan Indien. Cela inclut notamment l'activité cyclonique la pluviométrie et les températures.

Une telle initiative, en plus de contribuer aux échanges de pratiques dans la région, permettra d'anticiper les éventuels impacts économiques liés aux risques de catastrophes naturelles, très présents dans la région. En effet, les catastrophes naturelles ont causé plus de 17,2milliards $ de dommages agricoles et économiques aux Etats insulaires de l'océan Indien occidental depuis 1980. La coopération en matière de prévention des risques de catastrophes naturelles est donc aujourd'hui une priorité pour permettre aux États de l'Indianocéanie de parvenir à un modèle de développement durable.

C'est dans ce cadre que le Forum sur les perspectives climatiques entend contribuer à l'effort d'information des acteurs privés et publics impactés par les conditions climatiques pour leur permettre d'adapter leur activité économique. Météo France prend donc la direction technique de cet évènement en mettant à disposition des participants un ensemble de données climatiques et d'outils statistiques qui seront exploités par les experts du climat présents lors de l'atelier.

L'évènement débutera par un séminaire scientifique axé sur les thématiques de gestion des ressources d'eau et de l'activité cyclonique, au cours duquel les participants se formeront à l'utilisation de méthodes statistiques de

réduction d'échelle. Ces méthodes sont essentielles à la prévision saisonnière des pluies sur nos territoires. À l'issue de ces trois journées de travail, un rapport sur les perspectives climatiques sera établi pour évaluer l'état actuel des conditions climatiques et les ressources disponibles, présenter les prévisions pluviométriques des trois prochains mois ainsi que les perspectives cycloniques.

Le rapport de conclusion sera présenté au public, aux représentants des secteurs clés en relation avec les problématiques climatiques et à la presse le 20 Septembre 2018 de 9h à 12hau siège de la Commission de l'océan Indien à Ebène, Maurice. Afin d'élargir les perspectives de coopération régionale, cette rencontre sera également l'occasion de réunir tous les acteurs du secteur afin de débattre des besoins des utilisateurs en matière de données climatiques saisonnières.

COI et ses Projets

Pêche

Le Défi PLUS

08 Septembre 2018

https://www.defimedia.info/accords-de-peche-bradons-nous-notre-zone-economique-exclusive

ACCORDS DE PÊCHE

Bradons-nous notre zone économique exclusive ?

L'accord de pêche signé avec le Japon fait polémique. Mais il n'est pas le seul : il y a celui avec l'Union européenne et les Seychelles. Maurice a-t-elle les moyens de s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus de ces accords ?



Maurice est signataire de conventions protégeant les mammifères marins.



On compte 1,8 million de tonnes de thon et espèces liées dans la ZEE de Maurice.

RONNIE ANTOINE/ NAJETTE TOORAB

Maurice en est à trois accords de pêche signés avec diverses entités. La plus récente est celle avec le Japon, qui a donné lieu aux controverses actuelles, dont une pétition en ligne (voir encadré plus loin), mais aussi celle avec l'Union européenne, renouvelée l'année dernière, et celle avec les Seychelles. D'aucuns se demandent si c'est la meilleure exploitation possible de nos ressources marines. La principale inquiétude autour de ces accords tourne autour de la capacité des autorités à s'assurer que les signataires des accords respectent les conditions, notamment sur le tonnage autorisé.

D'autres, par contre, dont Jacqueline Sauzier, présidente la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS), estiment qu'il y a une réaction exagérée à l'annonce du renouvellement de l'accord de pêche avec le Japon. « Cet accord avec le Japon existe *depuis longtemps*, avance-t-elle, je ne vois pas pourquoi on en parle maintenant. » La présidente de la MMCS estime que c'est sans doute la mauvaise publicité entourant les pratiques *des Japonais qui a suscité une* telle réaction, surtout que l'accord entre les deux pays n'avait pas vraiment fait l'objet de publicité auparavant.

Mais, selon Jacqueline Sauzier, on n'a pas pour autant à s'inquiéter outre mesure. « Maurice est *signataire de conventions qui protègent les mammifères marins*, explique-t-elle, l'océan Indien est *notamment un sanctuaire pour les mammifères marins. On fait des amalgames courts et trop faciles.* » Elle argue notamment que, si les Japonais se faisaient attraper à pêcher des baleines dans une zone qui est un sanctuaire officiel, ils auraient tout à perdre. « Avec des ONG comme Greenpeace qui patrouillent, ce serait un risque inconsidéré », assure-t-elle.

GREENPEACE VEILLE

Sunil Dowarkasing, Global Strategist de l'hémisphère Sud pour Greenpeace, confirme cette surveillance dans les eaux de l'océan Indien. « Greenpeace *France mène une campagne de vigilance dans l'océan Indien*, déclare-t-il, d'abord parce que cet océan est encore relativement riche, comparé aux autres. La biodiversité marine y est exceptionnellement riche, avec notamment un des plus *grands écosystèmes de 'seagrass'* au monde. »

Selon le responsable de la stratégie de Greenpeace, avec une telle richesse, il n'est pas étonnant que l'UE, le Japon, ou même les bateaux de pêche illégaux du Sri Lanka soient attirés par l'océan Indien et les eaux territoriales mauriciennes. Le problème, estime Sunil Dowarkasing, c'est que l'État mauricien peut manquer de moyens pour surveiller tout cela. « Est-ce que tous ces *bateaux vont respecter les conditions, surtout par rapport au quantum ?* », se demande-t-il, soulignant notamment le risque que les bateaux de pêche fassent du transbordement en pleine mer. « On est en train d'autoriser une *colonisation* de nos mers par l'Union européenne et les *japonais* », ajoute-t-il.

Nadeem Nazurally, chargé de cours de l'Université de Maurice (UoM) au département des études océaniques, exprime aussi des inquiétudes quant aux capacités de surveillance de l'État mauricien. « Je crois que ce qui touche surtout, ce sont les documentaires sur les massacres de dauphins par les *Japonais*, explique-t-il, on signe des accords dans lesquels on met des quotas, mais a-t-on les moyens de contrôles nécessaires pour s'assurer que cela soit respecté ? » Selon lui, le pays n'aurait pas la technologie et les navires nécessaires pour assurer cette surveillance.

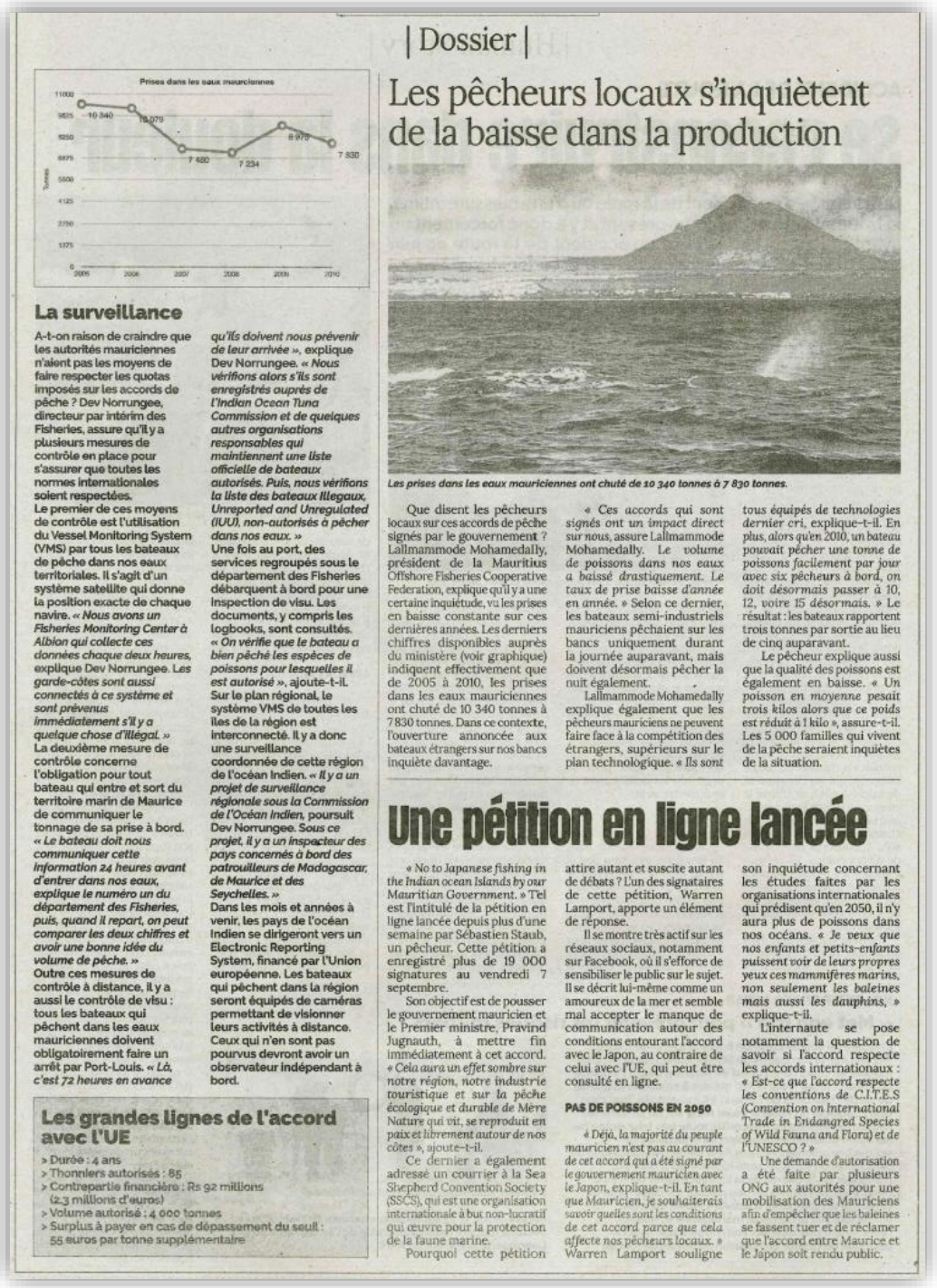
Signer un accord de pêche sans avoir les moyens pour la surveillance serait donc une recette pour la catastrophe : « Tout est interconnecté dans un écosystème. Si on signe un accord sans pouvoir mener à bien la surveillance, on court le risque de pêcher trop et, là, c'est toute une espèce qui peut disparaître. »

L'état des stocks : 20 000 t de thon

Combien de poissons la Zone économique exclusive (ZEE) de Maurice compte-t-elle au juste ? Selon les chiffres fournis par le département des Fisheries, dans l'ensemble de l'océan Indien, on compte 1,8 million de tonnes de thon et espèces liées. Dans la ZEE, ce chiffre est estimé à 20 000 tonnes. L'UE est donc autorisée à exploiter 20 % de nos ressources à travers l'accord signé. Le business de la pêche a également une importance considérable dans l'économie mauricienne, soulignent les autorités. Ce sont au total 140 000 tonnes de poissons pêchés par les bateaux de l'UE dans tout l'océan Indien qui sont 'processed' à Maurice, notamment par Princes Tuna. Une industrie qui compte 5 000 à 6 000 emplois. Les profits annuels : Rs 14 milliards pour un chiffre d'affaires de Rs 28 milliards.

Le ministère rassure

C'est une mesure qui a de quoi inquiéter certains pêcheurs : lors du dernier Budget, Pravind Jugnauth annonce l'ouverture de nos eaux aux pêcheurs étrangers, à condition qu'ils vendent leurs prises sur le marché mauricien. Un communiqué a notamment été émis peu après dans le but de rassurer. L'explication du ministère est que la zone qui sera ouverte aux opérateurs étrangers est sous-exploitée actuellement, à savoir des eaux peu profondes, notamment la Saya de Malha Bank et la Nazareth Bank. Seuls deux bateaux de pêche mauriciens opèrent dans ces bancs, selon le ministère. En 2017, la prise totale dans ces bancs s'élevait à 1 200 tonnes alors que le stock dans cette région est de 5 000 tonnes. Vu que les pêcheurs locaux ne s'aventurent pas dans ces zones, cela ne devrait pas les affecter, raisonne le ministère. Les prises seront également vendues sur le marché local, ce qui devrait faire baisser les prix davantage. Le transbordement en mer, comme pour tous les accords de pêche, n'est pas autorisé.



| Dossier |

Les pêcheurs locaux s'inquiètent de la baisse dans la production

Les prises dans les eaux mauriciennes ont chuté de 10 340 tonnes à 7 830 tonnes.

Que disent les pêcheurs locaux sur ces accords de pêche signés par le gouvernement ? Lallmammode Mohamedally, président de la Mauritius Offshore Fisheries Cooperative Federation, explique qu'il y a une certaine inquiétude, vu les prises en baisse constante sur ces dernières années. Les derniers chiffres disponibles auprès du ministère (voir graphique) indiquent effectivement que de 2005 à 2010, les prises dans les eaux mauriciennes ont chuté de 10 340 tonnes à 7 830 tonnes. Dans ce contexte, l'ouverture annoncée aux bateaux étrangers sur nos bancs inquiète davantage.

« Ces accords qui sont signés ont un impact direct sur nous, assure Lallmammode Mohamedally. Le volume de poissons dans nos eaux a baissé drastiquement. Le taux de prise baisse d'année en année. » Selon ce dernier, les bateaux semi-industriels mauriciens pêchaient sur les bancs uniquement durant la journée auparavant, mais doivent désormais pêcher la nuit également.

Lallmammode Mohamedally explique également que les pêcheurs mauriciens ne peuvent faire face à la compétition des étrangers, supérieurs sur le plan technologique. « Ils sont tous équipés de technologies dernier cri, explique-t-il. En plus, alors qu'en 2010, un bateau pouvait pêcher une tonne de poissons facilement par jour avec six pêcheurs à bord, on doit désormais passer à 10, 12, voire 15 désormais. » Le résultat : les bateaux rapportent trois tonnes par sortie au lieu de cinq auparavant.

Le pêcheur explique aussi que la qualité des poissons est également en baisse. « Un poisson en moyenne pesait trois kilos alors que ce poids est réduit à 1 kilo », assure-t-il. Les 5 000 familles qui vivent de la pêche seraient inquiètes de la situation.

La surveillance

A-t-on raison de craindre que les autorités mauriciennes n'aient pas les moyens de faire respecter les quotas imposés sur les accords de pêche ? Dev Norrungee, directeur par intérim des Fisheries, assure qu'il y a plusieurs mesures de contrôle en place pour s'assurer que toutes les normes internationales soient respectées.

Le premier de ces moyens de contrôle est l'utilisation du Vessel Monitoring System (VMS) par tous les bateaux de pêche dans nos eaux territoriales. Il s'agit d'un système satellite qui donne la position exacte de chaque navire. *« Nous avons un Fisheries Monitoring Center à Albion qui collecte ces données chaque deux heures,* explique Dev Norrungee. *Les garde-côtes sont aussi connectés à ce système et sont prévenus immédiatement s'il y a quelque chose d'illégal. »*

La deuxième mesure de contrôle concerne l'obligation pour tout bateau qui entre et sort du territoire marin de Maurice de communiquer le tonnage de sa prise à bord. *« Le bateau doit nous communiquer cette information 24 heures avant d'entrer dans nos eaux, explique le numéro un du département des Fisheries, puis, quand il repart, on peut comparer les deux chiffres et avoir une bonne idée du volume de pêche. »*

Outre ces mesures de contrôle à distance, il y a aussi le contrôle de visu : tous les bateaux qui pêchent dans les eaux mauriciennes doivent obligatoirement faire un arrêt par Port-Louis. *« Là, c'est 72 heures en avance qu'ils doivent nous prévenir de leur arrivée »*, explique Dev Norrungee. *« Nous vérifions alors s'ils sont enregistrés auprès de l'Indian Ocean Tuna Commission et de quelques autres organisations responsables qui maintiennent une liste officielle de bateaux autorisés. Puis, nous vérifions la liste des bateaux Illegaux, Unreported and Unregulated (IUU), non-autorisés à pêcher dans nos eaux. »*

Une fois au port, des services regroupés sous le département des Fisheries débarquent à bord pour une inspection de visu. Les documents, y compris les logbooks, sont consultés. *« On vérifie que le bateau a bien pêché les espèces de poissons pour lesquelles il est autorisé »*, ajoute-t-il.

Sur le plan régional, le système VMS de toutes les îles de la région est interconnecté. Il y a donc une surveillance coordonnée de cette région de l'océan Indien. *« Il y a un projet de surveillance régionale sous la Commission de l'Océan Indien,* poursuit Dev Norrungee. *Sous ce projet, il y a un inspecteur des pays concernés à bord des patrouilleurs de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. »*

Dans les mois et années à venir, les pays de l'océan Indien se dirigeront vers un Electronic Reporting System, financé par l'Union européenne. Les bateaux qui pêchent dans la région seront équipés de caméras permettant de visionner leurs activités à distance. Ceux qui n'en sont pas pourvus devront avoir un observateur indépendant à bord.

Les grandes lignes de l'accord avec l'UE

- Durée : 4 ans
- Thonniers autorisés : 85
- Contrepartie financière : Rs 92 millions (2.3 millions d'euros)
- Volume autorisé : 4 000 tonnes
- Surplus à payer en cas de dépassement du seuil : 55 euros par tonne supplémentaire

Une pétition en ligne lancée

« No to Japanese fishing in the Indian ocean Islands by our Mauritian Government. » Tel est l'intitulé de la pétition en ligne lancée depuis plus d'une semaine par Sébastien Staub, un pêcheur. Cette pétition a enregistré plus de 19 000 signatures au vendredi 7 septembre.

Son objectif est de pousser le gouvernement mauricien et le Premier ministre, Pravind Jugnauth, à mettre fin immédiatement à cet accord. « Cela aura un effet sombre sur notre région, notre industrie touristique et sur la pêche écologique et durable de Mère Nature qui vit, se reproduit en paix et librement autour de nos côtes », ajoute-t-il.

Ce dernier a également adressé un courrier à la Sea Shepherd Convention Society (SSCS), qui est une organisation internationale à but non-lucratif qui œuvre pour la protection de la faune marine.

Pourquoi cette pétition attire autant et suscite autant de débats ? L'un des signataires de cette pétition, Warren Lamport, apporte un élément de réponse.

Il se montre très actif sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook, où il s'efforce de sensibiliser le public sur le sujet. Il se décrit lui-même comme un amoureux de la mer et semble mal accepter le manque de communication autour des conditions entourant l'accord avec le Japon, au contraire de celui avec l'UE, qui peut être consulté en ligne.

PAS DE POISSONS EN 2050

« Déjà, la majorité du peuple mauricien n'est pas au courant de cet accord qui a été signé par le gouvernement mauricien avec le Japon, explique-t-il. En tant que Mauricien, je souhaiterais savoir quelles sont les conditions de cet accord parce que cela affecte nos pêcheurs locaux. » Warren Lamport souligne son inquiétude concernant les études faites par les organisations internationales qui prédisent qu'en 2050, il n'y aura plus de poissons dans nos océans. « Je veux que nos enfants et petits-enfants puissent voir de leurs propres yeux ces mammifères marins, non seulement les baleines mais aussi les dauphins, » explique-t-il.

L'internaute se pose notamment la question de savoir si l'accord respecte les accords internationaux : « Est-ce que l'accord respecte les conventions de C.I.T.E.S (Convention on International Trade in Endangred Species of Wild Fauna and Flora) et de l'UNESCO ? »

Une demande d'autorisation a été faite par plusieurs ONG aux autorités pour une mobilisation des Mauriciens afin d'empêcher que les baleines se fassent tuer et de réclamer que l'accord entre Maurice et le Japon soit rendu public.

By Ronnie Antoine

By Najette Toorab